



Séjour 5e A et C

« Activités Physiques de Pleine Nature »

à Port d'Albret (UCPA)

Un séjour « APPN » à l'UCPA de Port d'Albret (Landes) est proposé aux élèves des classes de 5^{ème} A et C du **dimanche 28 Mai au vendredi 2 Juin 2017**.

Ce séjour s'inscrit dans les **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)** et a pour objectif de croiser les programmes de différentes disciplines (EPS, SVT, Géographie, Education Civique, Français) selon les thématiques suivantes : "Corps, santé, bien-être et sécurité", "Transition écologique et développement durable", "Information, communication, citoyenneté".

Ce séjour permettra la pratique **d'activités physiques de pleine nature** telles que le surf, le body board, le VTT, le sauvetage côtier, le stand-Up Paddle, ainsi que la **découverte d'une région (l'Aquitaine)** et l'étude de différents éco-systèmes (océan, lac marin, dunes, forêts).

Activités encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat ainsi que par les professeurs du collège.

Hébergement dans les résidences de l'UCPA (chambres de 4 lits, salles de bains et armoires individuelles).

Restauration les matins, midis et soirs au restaurant du centre.

Transport en TGV de Paris à Dax puis en car de la gare de Dax au centre UCPA de Port d'Albret.

Le prix du séjour s'élèvera à environ **420 Euros** par élève. Ce tarif peut baisser en fonction des subventions que nous obtiendrons. Les familles ayant des difficultés financières peuvent constituer un dossier de fond social afin d'obtenir des aides du collège. Ce dossier est à demander aux professeurs d'EPS et à rapporter **avant le 25 JANVIER 2017**.

ATTENTION : LES DOSSIERS RENDUS APRES CE DELAI NE SERONT PAS TRAITES - SANS RETOUR DE VOTRE PART VOTRE ENFANT NE SERA PAS INSCRIT ET NE PARTICIPERA PAS AU SEJOUR.

Une réunion d'information aura lieu MARDI 17 JANVIER 2017 à 17h45 au collège.

Les professeurs d'EPS

NOM : PRENOM : CLASSE :

- Je souhaite que mon enfant participe au séjour APPN à Port d'Albret et je joins un chèque de 250 Euros (qui sera encaissé en Mars) à l'ordre de "l'agent comptable du collège Octave Gréard".
- Je ne souhaite pas que mon enfant participe au séjour à Port d'Albret et je vous adresse un courrier expliquant les raisons de mon refus.

Le..... à

Signature (s)

* Le montant du 2e chèque (fin du règlement) sera calculé en fonction des subventions obtenues et sera encaissé en Mai.

** L'équipe de Direction se réserve le droit d'interdire le séjour aux élèves dont le comportement pose des problèmes de discipline.



Séjour 5e B et D

« Activités Physiques de Pleine Nature »

à Port d'Albret (UCPA)

Un séjour « APPN » à l'UCPA de Port d'Albret (Landes) est proposé aux élèves des classes de 5^{ème} B et D du **dimanche 11 Juin au vendredi 16 Juin 2017**.

Ce séjour s'inscrit dans les **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)** et a pour objectif de croiser les programmes de différentes disciplines (EPS, SVT, Géographie, Education Civique, Français) selon les thématiques suivantes : "Corps, santé, bien-être et sécurité", "Transition écologique et développement durable", "Information, communication, citoyenneté".

Ce séjour permettra la pratique **d'activités physiques de pleine nature** telles que le surf, le body board, le VTT, le sauvetage côtier, le stand-Up Paddle, ainsi que la **découverte d'une région (l'Aquitaine)** et l'étude de différents éco-systèmes (océan, lac marin, dunes, forêts).

Activités encadrées par des moniteurs diplômés d'Etat ainsi que par les professeurs du collège.

Hébergement dans les résidences de l'UCPA (chambres de 4 lits, salles de bains et armoires individuelles).

Restauration les matins, midis et soirs au restaurant du centre.

Transport en TGV de Paris à Dax puis en car de la gare de Dax au centre UCPA de Port d'Albret.

Le prix du séjour s'élèvera à environ **420 Euros** par élève. Ce tarif peut baisser en fonction des subventions que nous obtiendrons. Les familles ayant des difficultés financières peuvent constituer un dossier de fond social afin d'obtenir des aides du collège. Ce dossier est à demander aux professeurs d'EPS et à rapporter **avant le 25 JANVIER 2017**.

ATTENTION : LES DOSSIERS RENDUS APRES CE DELAI NE SERONT PAS TRAITES - SANS RETOUR DE VOTRE PART VOTRE ENFANT NE SERA PAS INSCRIT ET NE PARTICIPERA PAS AU SEJOUR.

Une réunion d'information aura lieu MARDI 17 JANVIER 2017 à 17h45 au collège.

Les professeurs d'EPS

NOM : PRENOM : CLASSE :

- Je souhaite que mon enfant participe au séjour APPN à Port d'Albret et je joins un chèque de 250 Euros (qui sera encaissé en Mars) à l'ordre de "l'agent comptable du collège Octave Gréard".
- Je ne souhaite pas que mon enfant participe au séjour à Port d'Albret et je vous adresse un courrier expliquant les raisons de mon refus.

Le..... à

Signature (s)

**Le montant du 2e chèque (fin du règlement) sera calculé en fonction des subventions obtenues et sera encaissé en Mai.*

*** L'équipe de Direction se réserve le droit d'interdire le séjour aux élèves dont le comportement pose des problèmes de discipline.*